
Adoption, sur motion de Fabre d'Eglantine, d'une proposition
additionnelle sur l'éducation publique, en annexe de la séance
du 25 frimaire an II (15 décembre 1793)

Philippe François Nazaire Fabre d'Églantine

Citer ce document / Cite this document :

Fabre d'Églantine Philippe François Nazaire. Adoption, sur motion de Fabre d'Eglantine, d'une proposition additionnelle sur l'éducation publique, en annexe de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 508;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38789_t1_0508_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38789_t1_0508_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

**PIÈCES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS
AU PROCÈS-VERBAL, MAIS QUI SE RAP-
PORTENT OU QUI PARAÎSENT SE RAP-
PORTER A LA SEANCE DU 25 FRIMAIRE
AN II (Dimanche 15 décembre 1793.)**

I.

FABRE D'ÉGLANTINE FAIT ADOPTER LA RÉDAC-
TION D'UNE PROPOSITION ADDITIONNELLE A
CELLE DÉJÀ DÉCRÉTÉE SUR L'ÉDUCATION
PUBLIQUE (1).

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet* (2).

Fabre-d'Églantine fait adopter la rédaction
d'une proposition additionnelle à celle déjà dé-
crétée sur l'éducation publique. Elle est ainsi
conçue :

Il est défendu à tous instituteurs de tenir,
sous quelque prétexte que ce puisse être, leurs
élèves en pension, en tout ou partie, sous peine
de destitution. »

II.

I.

DON PATRIOTIQUE DE LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE
DE SALINS (JURA) (3).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (4).

Les membres composant la Société républi-
caine de Salins, département du Jura, ont offert,
pour les besoins de la patrie, un saint Yves
d'argent pesant 7 livres.

Mention honorable.

2.

DON PATRIOTIQUE DE PLUSIEURS CITOYENS
DE LA COMMUNE DE SENS (5).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (6).

Les citoyens de la commune de Sens, ci-après
nommés, offrent, pour les frais de la guerre :

(1) La proposition de Fabre d'Églantine n'est pas
mentionnée au procès-verbal de la séance du 25 fri-
maire an II; mais il y est fait allusion dans le compte
rendu de cette séance publié par le *Journal de Per-
let*.

(2) *Journal de Perlet* [n° 450 du 26 frimaire an II
(lundi 16 décembre 1793), p. 124].

(3) Le don patriotique de la Société républicaine
de Salins n'est pas mentionné au procès-verbal de
la séance du 25 frimaire, mais il y est fait allusion
dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(4) *Bulletin de la Convention* du 25 frimaire an II
(dimanche 15 décembre 1793).

(5) Le don patriotique de la commune de Sens
n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance
du 25 frimaire; mais il y est fait allusion dans le
Bulletin de la Convention de cette séance, dans les
Annales patriotiques et littéraires [n° 349 du 26 fri-
maire an II (lundi 16 décembre 1793), p. 1577, col. 2],
et dans le *Mercur universel* [26 frimaire an II (lundi
16 décembre 1793), p. 410, col. 1].

(6) *Bulletin de la Convention* du 25 frimaire an II
(dimanche 15 décembre 1793).

1° La citoyenne Pelletier, 200 livres en assi-
gnats;

2° Le citoyen Marsangis, 150 livres en assi-
gnats;

3° Le citoyen Fauvelet, 24 livres en or;

4° Le citoyen Lebreton, prêtre, 24 livres en
or;

5° Le citoyen Acquot, 6 livres en argent;

6° Le citoyen Saudrier, 5 livres en assignats;

7° Le citoyen Adenis, 6 livres en argent;

8° Le citoyen Vinot, 5 livres en assignats.

Total, 420 livres.

Mention honorable et insertion au *Bulletin*.

3.

PÉTITION DU CITOYEN LOUIS-NAVIER RUFFIER,
ARMURIER DE LA GARDE NATIONALE D'AVI-
GNON (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Le citoyen Louis-Xavier Ruffier, armurier de
la garde nationale d'Avignon, a présenté à la
Convention une adresse dans laquelle, après
avoir exposé qu'ayant reçu deux balles à la
cuisse à la bataille de Surian, ayant eu le poi-
gnet emporté par un biseaïen et le corps tout
couvert de mitraille sous les murs de Carpen-
tras, il demande une indemnité pour les pertes
d'armes qu'il a faites et une place dans les ate-
liers de fabrication d'armes de la République.

Renvoyé au comité des secours.

ANNEXE N° 1

A la séance de la Convention Nationale du
25 frimaire an II (dimanche, 15 décembre
1793).

Compte-rendu, par divers journaux, de
la discussion à laquelle donnèrent lieu :
1° la motion de Romme relative à la
profession de foi politique des députés
suppléants de la Convention ; 2° la
motion de Merlin (de Thionville) relative
au mode d'appel des députés sup-
pléants au remplacement des députés
décédés ou déchu (3).

I.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (4).

Romme obtient la parole pour une motion
d'ordre.

Depuis que le peuple prend une part aussi

(1) La pétition du citoyen Ruffier n'est pas men-
tionnée au procès-verbal de la séance du 25 frimaire;
mais il y est fait allusion dans le *Bulletin de la Con-
vention* de cette séance.

(2) *Bulletin de la Convention* du 25 frimaire an II
(dimanche 15 décembre 1793).

(3) Voy. ci-dessus, même séance, p. 482 le compte-
rendu du *Moniteur*.

(4) *Journal de la Montagne* [n° 33 du 26 frimaire
an II (lundi 16 décembre 1793), p. 261, col. 2].